



## Communiqué

### *Réouverture maximale, présence minimale !*

Lors de la conférence de presse du jeudi 28 mai, le Premier ministre et le Ministre de l'Éducation nationale ont annoncé une réouverture quasi généralisée des établissements scolaires du premier et du second degré à partir du 2 juin. Ces annonces font suite à une baisse significative de la circulation du virus et nous ne pouvons que nous en réjouir. Il convient néanmoins de rester vigilant et prudent dans une période qui reste incertaine.

Le SA-EN acte avec satisfaction le maintien du protocole sanitaire jusqu'à la rentrée de septembre. À travers les déclarations encore imprécises du gouvernement, le SA-EN comprend que le volontariat pour les familles de renvoyer leurs enfants dans les établissements est maintenu également jusqu'en septembre. Il aurait été difficile de faire autrement étant donné qu'il sera impossible d'accueillir en masse les élèves d'ici la fin de l'année en respectant ce protocole. Dans ce contexte, le SA-EN demande donc que les familles ne soient pas pénalisées financièrement parce qu'elles devront nécessairement continuer d'assurer la garde partielle de leurs enfants jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le SA-EN demande également que le travail à distance soit maintenu pour les élèves et ne se cumule pas avec l'accueil en présentiel pour les personnels.

Par ailleurs, la volonté du gouvernement d'afficher un retour massif des élèves avant la fin de l'année dans les établissements ne doit pas provoquer une désorganisation supplémentaire. Ainsi, plutôt que de modifier la politique d'accueil toutes les deux semaines pour embellir des indicateurs, plutôt que d'envisager des « vacances apprenantes », pis-aller inégalitaire et inefficace pour pallier au manque d'apprentissages pendant le confinement, le SA-EN préconise une adaptation anticipée de la rentrée de septembre 2020. La fermeture brutale des établissements scolaires, l'éclatement des groupes-classes, la peur de l'autre engendrée par le virus, voire les drames familiaux ayant pu survenir, les lacunes accumulées, les pans de programme non-traités font que cette rentrée devra être adaptée en conséquence. Le SA-EN demande que la rentrée de septembre 2020 soit profondément revue tant dans l'organisation générale et la prise en charge des situations individuelles, que dans le contenu de l'enseignement.

Choisy-le-Roi, le 8 juin 2020